



Procès-verbal de la réunion du mardi 3 décembre 2020

Ordre du jour :

- ✓ Démarches administratives.
- ✓ Modification des statuts.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Organisation de manifestations de l'année 2020.
- ✓ Attribution des fonctions de chaque membre lors de la préparation et de la mise en œuvre des manifestations.
- ✓ Questions diverses.

Membres présents :

M. JABOUILLE Gérard, Mme MOUTY Natacha, Mme TERNAT Maryse, M. GASCARD Olivier
M. CREPIAT Michel, M. FLESSATI Pierre, M. GAULE Robert, M. GOLDSTEIN Paul, Mme.
LEMOINE Cyndie.

Membres excusés :

M. GAULE Ludovic, M. MOUTY Alex, M. PETRON Gilles, Mme PETRON Sylvie, Mme REBY
Séverine

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 19h45.

1) Démarches administratives :

Olivier expose les démarches administratives qui ont été faites suite à la nomination des nouveaux président et secrétaire, à la démission de certains membres présents l'an passé et à l'arrivée d'un nouveau membre.

À savoir : courriers informatifs envoyés à M. LÉGER (conseiller départemental) et à la société : SMACL (assurance du comité).

Olivier s'est rendu à la sous-préfecture afin de faire la déclaration listant les membres de l'association.

2) Modification des statuts :

Les statuts de l'association étant devenus obsolètes sur certaines dispositions, Gérard propose au vote du conseil quelques modifications.

Après lecture des nouveaux statuts par les membres présents, il est procédé au vote.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Olivier se chargera de les faire enregistrer auprès de la sous-préfecture.

3) Inventaire.

Il est nécessaire de procéder à un nouvel inventaire des biens qui appartiennent au comité. En effet nous avons acheté de nouveaux matériels ces dernières années (friteuse, sono...), et des matériels hors d'usage doivent être sortis de l'ancien inventaire afin que nous puissions nous en débarrasser.

La date de l'inventaire des biens est prévue le 20 décembre 2019 à 17h00. Nous en profiterons pour établir la comptabilité matière de l'association (inventaire des stocks de boissons et consommables).

Les membres volontaires pour réaliser ces opérations sont :
Maryse, Pierre, Natacha et Cyndie (en fonction de leur planning de travail), Gérard et Olivier.

Maryse se propose de réaliser l'inventaire des lots avant cette date (dans la semaine suivant la réunion).

4) Organisation des manifestations de l'année 2020

Natacha a collecté les dates des manifestations des associations des communes aux alentours :

Saint Quentin la Chabanne : concours de belote le 1^{er} week-end de janvier.

Poussanges : concours de belote le 1^{er} week-end de février.

Club de vélo de Felletin : loto au mois de février.

Felletin association Bel Automne : loto le dimanche 16 février.

Felletin : association UNRPA : loto le dimanche 8 mars.

Gioux : loto le dimanche 22 mars.

Au regard du nombre important de Lotos organisés entre février et mars, Paul nous propose de décaler notre Loto à l'automne afin d'avoir moins de concurrence. La date précise sera décidée ultérieurement. Les membres sont d'accords à l'unanimité.

Après discussions sur l'organisation de nos manifestations, et diverses propositions, il est retenu les propositions suivantes :

Samedi 11 janvier 2019 : concours de belote à 14h suivi d'un repas le soir.

Samedi 24 mai : organisation d'un marché aux plants, fleurs, et produits locaux, accompagné d'une kermesse.

Les membres devront organiser la fabrication des stands de la kermesse et acheter en quantité des petits lots à gagner par les participants (Société Fillon de PARTHENAY 79, Ets BELLIER à La

Ferté Saint Aubin). Il sera aussi nécessaire de solliciter un maximum de producteurs de la Creuse.

Maryse propose de commencer un démarchage sur le marché de Felletin.

Liste non exhaustive des producteurs envisagés :

Macaronesk à Pontcharraud,
Le temps des Cerises : épicerie rurale (Eymoutiers),
Le chocolatier : 1000 cabosses à Vallière,
Le GAEC du Barry à Gentioux (volailles),
(PARDANAUD) viande de bœuf,
Les gaufres de Liège.

Olivier se propose de se rapprocher de la chambre de commerce de la Creuse pour obtenir une liste complète des producteurs locaux de la Creuse à démarcher.

Il va également préparer un flyer qui sera distribué pour promouvoir cette manifestation.

Dimanche 26 juillet 2019 : vide grenier et concours de pétanque.

Octobre/novembre : Loto.

Jeudi 31 décembre 2020 : réveillon de la Saint Sylvestre.

5) Attribution des fonctions de chaque membre lors de la préparation et de la mise en œuvre des manifestations.

Un sondage est réalisé afin de s'attribuer les postes pour le concours de belote :

Accueil et supervision : Gérard
Inscription et comptage des points : Natacha et Olivier
Bar : Pierre et Maryse
Gâteaux : Cyndie
Cuisine pour repas du soir : Robert, Paul, Michel.

Après discussion nous n'avons pas décidé du menu du repas du soir ni les modalités de préparation.

Sachant que tous les membres n'étaient pas présents et que nous ne connaissons pas pour le moment la disponibilité des membres occasionnels, nous déciderons ces modalités à la prochaine réunion prévue le vendredi 20 décembre à 19h30.

L'attribution des taches pour les autres manifestations se fera en cours d'année.

6) Questions diverses

Michel nous informe que M. Francis BERTRAND souhaite devenir membre occasionnel du comité des fêtes. Le conseil répond favorablement à cette demande.

Olivier est chargé de faire ajouter M. BERTRAND sur la liste des membres déposée en sous-préfecture.

Natacha nous informe que l'Intermarché de Felletin propose une opération : - 75% en bons d'achat pour l'achat d'un Cookéo d'une valeur de 200€. Sachant que les bons d'achat ont une période de validité très courte, Natacha propose d'acheter l'appareil, de garder les bons d'achat pour elle, et de revendre au comité pour la somme de 50€. (Soit 200€ moins 75%)

Le conseil accepte cette proposition.

Le Cookéo serait distribué en lot lors d'une prochaine manifestation.

Le comité a décidé de donner la somme de 300 € pour participer à l'achat de cadeaux pour le Noël des enfants de la commune.

La réunion prend fin à 22h00, avec le verre de l'amitié, après qu'une photo soit prise dans le but de faire diffuser un article dans le journal la Montagne.

Fait à CROZE le 4 décembre 2019

Le président :
Gérard JABOUILLE

Le secrétaire
Olivier GASCARD